Vendée BASKETBALL
COMITÉ DÉPARTEMENTAL
∅ FFBB

PÔLE GESTION ET ENGAGEMENT CARTE PROFESSIONNELLE

CARTE PROFESSIONNELLE			
Thématique	□ ADMINISTRATION ET FINANCES □ FORMATION □ JEUNESSE □ COMPÉTITIONS □ DEVELOPPEMENT		
Destinataires	☑ Présidents☑ Secrétaires☑ Trésoriers	⊠ autres, préciser : Salariés	
Nombre de pages : 1		Nombre de pièces jointes : 0	
☐ Information☐ Action à mener par le destinataire :			

Madame la Présidente, Monsieur le Président.

Nous souhaitons vous rappeler l'importance de demander à vos salariés éducateurs sportifs de vous fournir leur carte professionnelle à jour.

Cette démarche est essentielle pour garantir la conformité légale de votre club et sécuriser vos activités.

Pourquoi cette carte professionnelle est-elle cruciale pour votre club?

- 1. **Sécurité juridique** : En vérifiant la validité de cette carte, vous assurez une protection juridique à votre club en cas de contrôle.
- 2. **Gage de qualité** : La carte atteste que vos éducateurs sont des professionnels qualifiés, reconnus par l'État.
- Conformité obligatoire : Cette carte est valide pour une durée de cinq ans. Au terme de cette période, un renouvellement est nécessaire, conformément aux articles R 212-85 et R 212-86 du Code du sport.

Si la carte de vos salariés approche de son expiration, n'hésitez pas à les inviter à la renouveler sans tarder. Pour faciliter la démarche, voici le lien de renouvellement en ligne : https://declaration-educateur.sports.gouv.fr.

Nous vous remercions pour votre vigilance et votre engagement en faveur de la sécurité et de la conformité de nos clubs vendéens.

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
		Damien SIMONNET Directeur
Référence	2024-10-31 NOTE PGE – CARTE PROFESSIONNELLE - DS	